



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
TENUE LE 5 MAI 2018
A ST-EUSTACHE**

- Étaient présents :**
- M. Jean Cormier
 - M. Gaétan Gagnon
 - M^{me} Lyne Guérin
 - M^{me} Jacinthe Malo
 - M^{me} Corinne Payne
 - M. Marc Patrick Roy (départ à 16h25)
 - M. Kévin Roy
 - M^{me} Marie-Hélène Talon
 - M. Daniel Zigby
- M^{me} Lyne Deschamps LL.B. M. Sc., directrice générale par intérim
- Absence motivée :** Aucune

Samedi 5 mai 2018, à 8 h 36

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de M^{me} Corinne Payne.

La secrétaire d'assemblée enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Entériner les procès-verbaux de octobre 2017 à mars 2018
4. Vie associative – Les instances de la Fédération
 - 4.1 Congrès 2018 — Suivis
 - 4.2 Conseil général/AGA
 - 4.2.1 Conseil général – Avril 2018 –Évaluations
 - 4.2.2 Conseil général/AA —juin 2018 — Proposition de contenu
 - 4.2.3 Conseil général de novembre 2018
 - 4.3 Modifications des Règlements généraux - Proposition
 - 4.4 Instances : Calendrier 2018-2019
5. Sièges sociaux
 - 5.1 Rapport de la direction générale
 - 5.1.1 Registre des demandes médias — Reporté

-
- 5.1.2 Registre du courrier entrant— Reporté
 - 5.1.3 Registre des demandes de services-conseils — Reporté
 - 5.1.4 Registre des demandes de formations — Reporté
 - 5.2 Ressources humaines
 - 5.2.1 Suivis administratifs – huis clos
 - 5.3 Ressources financières
 - 5.3.1 État des résultats au 31 mars 2018
 - 5.3.2 Report autorisé des États financiers vérifiés
 - 5.3.3 Orientations budgétaires 2018-2019
 - 5.3.4 Demande de crédit
 - 6. Relations et partenariats
 - 6.1 Rapport de la Présidente
 - 6.2 Rapport de la Conseillère cadre
 - 6.3 Rapport de délégations
 - 6.3.1 Délégations administratives
 - 6.3.2 Délégations politiques
 - 7. Prochaine séance du Comité exécutif
 - 8. Levée de la séance

À la suite des discussions,

RÉSOLUTION #1805 — CE — 1332

Il est proposé par M. Jean Cormier
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. La présidente est autorisée à intervertir les points.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Entériner les procès-verbaux de octobre 2017 à mars 2018

Chaque membre a reçu les procès-verbaux de octobre 2017 à mars 2018 par courriel;

RÉSOLUTION #1805 — CE — 1333

Il est proposé par M. Gaétan Gagnon
Et résolu à l'unanimité

QUE les procès-verbaux adoptés par courriel, de octobre 2017 à mars 2018, soient entérinés.

ADOPTÉ

4. VIE ASSOCIATIVE — LES INSTANCES DE LA FÉDÉRATION

4.1 Congrès 2018 — Suivis

La Directrice générale par intérim présente le programme du 41^e Congrès 2018 et les membres prennent acte de l'avancement des travaux (ANNEXE I).

Le Comité exécutif demande à recevoir le fichier Excel des inscriptions afin de faire un suivi personnalisé des inscriptions.

Il est recommandé :

1. De vérifier si l'agente de communication peut faire le maître de cérémonie le vendredi soir.
2. L'animatrice du samedi matin sera la conseillère-cadre.
3. Concernant les prix reconnaissance, M^{me} la Présidente fera mention des récipiendaires présents dans la salle lors de son discours le samedi matin.
4. De plus, il est demandé d'afficher au kiosque de la FCPQ la liste des récipiendaires, de belle manière.
5. Le kiosque de la FCPQ sera tenu par les membres du CE à tour de rôle. De plus, sauf lorsque la présence est requise ailleurs, Manon, Hervé Charbonneau et l'agente de communications y seront attendus. Horaire à déterminer. (Anne étant requise pour le suivi des conférenciers. Hélène étant requise directement sous la supervision de Huguette).
6. Un communiqué de presse sera publié le vendredi soir ou le samedi matin (contenu à préciser).

4.2 Conseil général/AGA

4.2.1 Conseil général – avril 2018 – Évaluations

La Directrice générale par intérim présente le rapport de synthèse des évaluations complétées par les délégués à l'occasion du Conseil général. Elle répond aux questions des membres (ANNEXE II).

4.2.2 Conseil général/AGA – juin 2018 – Proposition de contenu

La Directrice générale par intérim présente une proposition de contenu dans le cadre du Conseil général et de l'AGA qui se tiendra en juin à Québec.

À la suite des discussions,

RÉSOLUTION #1805 — CE — 1334

Il est proposé par M. Marc Patrick Roy
Et résolu à l'unanimité

QUE la proposition des ordres du jour des deux rencontres soit adoptée telle que modifiée (ANNEXE III).

ADOPTÉ

4.2.3 Conseil général de novembre 2018

La Conseillère cadre indique que, pour le CG de novembre 2018, diverses activités peuvent être prises en compte. Elle en dresse une liste dont les membres prennent connaissance.

4.3 Modifications des Règlements généraux

À la suite des discussions,

CONSIDÉRANT la réalité fonctionnelle de la FCPQ;

CONSIDÉRANT que le Conseil général n'est pas un CA, ni un CE;

CONSIDÉRANT que le Conseil général est un organe permettant de déterminer le positionnement stratégique politique des parents du Québec ;

CONSIDÉRANT les recommandations de nos procureurs;

RÉSOLUTION #1805 — CE 1335

Il est proposé par M^{me} Marie-Hélène Talon

Et résolu à l'unanimité

DE proposer les recommandations telles que déposées et modifiées lors de l'AGA de juin 2018 (ANNEXE IV).

ADOPTÉ

4.4 Instances : Calendrier 2018-2019

Considérant les obligations relatives aux différents contrats négociés pour l'obtention de salles pour tenir les rencontres des instances;

RÉSOLUTION #18035— CE - 1336

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Malo

Et résolu à l'unanimité

QUE le calendrier des instances soit adopté et que celui-ci soit diffusé aux délégués (ANNEXE V).

ADOPTÉ

5. SIÈGE SOCIAL

5.1 Rapport de la direction générale

5.1.1 Registre des demandes médias

Ce point est reporté à une prochaine séance du Comité exécutif.

5.1.2 Registre du courrier entrant

Ce point est reporté à une prochaine séance du Comité exécutif.

5.1.3 Registre des demandes de services-conseils

Ce point est reporté à une prochaine séance du Comité exécutif.

5.1.4 Registre des demandes de formations

Ce point est reporté à une prochaine séance du Comité exécutif.

5.2 Ressources humaines

5.2.1 Suivis administratifs

Huis clos

RÉSOLUTION #1805 — CE — 1337

Il est proposé par M. Jean Cormier
Et résolu à l'unanimité

QUE l'assemblée délibérante siège en huis clos, il est 8 h 38.

ADOPTÉ

Fin du huis clos

RÉSOLUTION #1805 — CE — 1338

Il est proposé par M^{me} Lyne Guérin
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de revenir en assemblée délibérante. Il est 11 h 24 .

ADOPTÉ

Démission de M^{me} Lyne Deschamps

La Présidente informe les membres du Comité exécutif qu'elle a accepté la démission de M^{me} Lyne Deschamps, conseillère-cadre et actuellement directrice générale par intérim. Cette démission sera effective le 15 juin 2018 à 16 h 00.

Madame Deschamps explique que ce sont des considérations personnelles et familiales qui motivent sa décision. De plus, M^{me} la Présidente rend compte des activités de transfert des dossiers prévues pour une période de 6 mois.

Les membres du Comité exécutif prennent acte et témoignent de leur considération à l'égard de M^{me} Deschamps.

CONSIDÉRANT la démission de M^{me} Lyne Deschamps;

CONSIDÉRANT le contexte actuel;

CONSIDÉRANT le contexte politique;

CONSIDÉRANT la période de l'année;

CONSIDÉRANT la situation financière de la FCPQ;

CONSIDÉRANT les Règlements généraux et les pouvoirs du Comité exécutif en cas d'urgence de la FCPQ;

RÉSOLUTION #1805 — CE — 1339

Il est proposé par M. Gaétan Gagnon
Et résolu à l'unanimité

QUE M. Jean-François Rioux soit nommé directeur général par intérim, avec un accompagnement rapproché, pour une période pouvant aller jusqu'au 31 décembre 2018, et que la Présidente soit autorisée à signer des ententes à cet effet ;

QUE M. Hervé Charbonneau soit responsable et ait toute autorité pour actualiser et réaliser le Conseil général de novembre 2018, ainsi que les activités courantes du service recherche pour une période pouvant aller jusqu'au 31 décembre 2018, avec un accompagnement rapproché; et que la Présidente soit autorisée à signer des ententes à cet effet, le cas échéant ;

QUE l'agente de communication soit en lien direct avec la Présidente pour une période pouvant aller jusqu'au 31 décembre 2018,

QUE considérant la situation exceptionnelle et urgente, la Présidente soit mandatée pour assurer un suivi et une supervision des activités courantes de la FCPQ;

ADOPTÉ

5.3 Ressources financières

5.3.1 État des résultats au 31 mars 2018

La Directrice générale par intérim dépose l'état des résultats au 31 mars 2018 (Annexe VI). Le trésorier explique les états déposés.

La Directrice générale par intérim confirme que, conformément à ses obligations et responsabilités reliées à ses fonctions de DGI à la Fédération des comités de parents du Québec, toutes les mesures à sa disposition ont été prises afin d'assurer l'exactitude des données financières produites au 31 janvier 2018, ainsi que le respect des obligations légales y étant reliées.

5.3.2 Report autorisé des États financiers

La Directrice générale par intérim explique qu'en considération des circonstances exceptionnelles prévalant actuellement, (départ de 2 directions générales, départ d'une agente de secrétariat) il a été entendu avec le bailleur de fonds sans impact négatif pour la FCPQ, que celle-ci puisse reporter au prochain CG la présentation des états financiers vérifiés. Des états intérimaires sont déposés en juin 2018. Aussi, les états financiers vérifiés seront déposés à l'AGA en novembre 2018, nonobstant toute disposition contraire.

5.3.3 Orientations budgétaires 2018-2019

À la suite des discussions,

CONSIDÉRANT la situation déficitaire récurrente de la FCPQ ;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un plan de redressement sur 3 années accepté en 2016;

CONSIDÉRANT l'urgence de la situation;

RÉSOLUTION #1805 — CE — 1340

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Malo
Et résolu à l'unanimité

QUE la Présidente soit mandatée pour retenir les services professionnels requis afin que le Comité exécutif soit adéquatement conseillé sur la suite du Plan de redressement et sur la juste manière d'assainir la situation financière de manière pérenne.

ADOPTÉ

CONSIDÉRANT la situation déficitaire récurrente de la FCPQ ;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un plan de redressement sur 3 années
accepté en 2016;

CONSIDÉRANT l'urgence de la situation;

RÉSOLUTION #1805 — CE — 1341

Il est proposé par M^{me} Marie-Hélène Talon
Et résolu à l'unanimité

QUE la direction générale et les personnes qu'elle désigne travaillent en collaboration avec le trésorier dans la préparation du budget prévisionnel de 2018-2019 dans un objectif de minimiser dès maintenant les dépenses, afin qu'un déficit prévisionnel soit inférieur notablement à celui de l'année en cours.

Pour ce faire, des stratégies pourront être offertes aux délégués lors de l'AGA de juin 2018.

ADOPTÉ

5.3.4 Demande de marge de crédit

CONSIDÉRANT l'impact des dépenses non-budgétées et imprévus sur les états financiers antérieurs de la FCPQ ;

CONSIDÉRANT le contrat de financement de la FCPQ avec le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, prévoyant que le prochain versement de l'aide financière doit se faire au plus tard le 30 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT que la FCPQ est propriétaire de l'immeuble sis au 2263 Boulevard Louis-XIV, à Québec, et que celui-ci est entièrement payé et libre de toute charge ;

CONSIDÉRANT que l'immeuble sis au 2263 boulevard Louis-XIV a actuellement une valeur imposable selon l'évaluation municipale de 570 000\$;

CONSIDÉRANT l'imprévisibilité du délai d'encaissement des revenus d'inscription au prochain congrès de la FCPQ ;

CONSIDÉRANT la situation actuelle des liquidités de la FCPQ ;
CONSIDÉRANT les besoins de la FCPQ à court et à moyen terme ;
CONSIDÉRANT la FCPQ doit continuer de respecter ses obligations actuelles et futurs;

RÉSOLUTION #1805 — CE — 1342

Il est proposé par M. Kevin Roy
Et résolu à l'unanimité

QUE la Fédération des comités de parents du Québec contracte une marge de crédit commerciale d'un montant maximal de 200 000\$ auprès d'une institution financière, celle-ci servira de protection contre les découverts de comptes ;

QUE la Fédération des Comités de parents du Québec donne en garanti l'immeuble sis au 2263 Boulevard Louis-XIV en vue de l'obtention du financement décrit ci-haut (si nécessaire), et ce aux meilleures conditions possibles ;

QUE la Fédération des Comités de parents du Québec soit autorisée à grever l'immeuble sis au 2263 Boulevard Louis-XIV d'une garantie en vue de l'obtention du financement décrit ci-haut, et ce aux meilleures conditions possibles;

QUE la direction générale soit autorisée à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉ

6. RELATIONS ET PARTENARIATS

6.1 Rapport de la Présidente

La Présidente présente le rapport de ses activités avec les partenaires.

6.2 Rapport de la Conseillère cadre

La Conseillère cadre informe les membres des derniers développements connus sur les modifications attendues pour le protecteur de l'élève, les frais chargés aux parents et l'éducation à la sexualité.

Départ hâtif de M. Marc Patrick Roy, il est 16 h25.

6.3 Rapport de délégation

6.3.1 Délégations administratives

Les rapports de délégations administratives sont déposés (ANNEXE VII).

6.3.2 Délégations politiques

Le rapport de délégation politique est déposé (ANNEXE VIII).

7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

La prochaine séance du Comité exécutif aura lieu conformément au calendrier des activités de la FCPQ, soit le 1^{er} juin 2018, à 10 h 00.

8. FIN DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé ;

RÉSOLUTION #1805 – CE – 1343

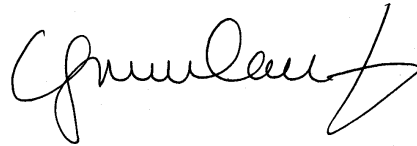
Il est proposé par M^{me} Corinne Payne
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 16 h 55.

ADOPTÉ



Corinne Payne, présidente



Lyne Deschamps, secrétaire d'assemblée

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE	I	Congrès 2018 — Suivis
ANNEXE	II	Conseil général — Synthèse des évaluations de la séance d’avril 2018
ANNEXE	III	Projet d’ordre du jour du Conseil général / AGA du 1 ^{er} juin 2018
ANNEXE	IV	Proposition de modification des Règlements généraux
ANNEXE	V	Calendrier 2018 - 2019
ANNEXE	VI	État des résultats au 31 mars 2018
ANNEXE	VII	Délégations administratives
ANNEXE	VIII	Délégations politiques